



Direction régionale de  
Bourgogne-Franche-Comté



Dossier Suivi par :  
MIRAULT Audrey  
Tél : 03 39 59 69 46  
Mèl : DR25-DEM@insee.fr

TRIBOUT Xavier  
Tél : 03 80 40 68 53  
Mèl : DR21-DEM@insee.fr

Groupement de gendarmerie départementale –  
Doubs  
A l'attention du Commandant de groupement  
Lionel JAMES

Caserne Capitaine Girard  
26 rue des Justices  
25000 BESANÇON

Besançon, le 11 mars 2024  
N°2024\_6279\_DR25-DIR

**Objet : Enquête Logement 2023 - 2024**

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête statistique sur le logement au cours du premier semestre 2024.

**Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).**

Elle est réalisée auprès d'un échantillon de logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire français. Une partie des logements enquêtés se situe sur votre territoire de compétence.

Un enquêteur de l'Insee se rendra au domicile des personnes sélectionnées, muni d'une carte officielle. Elles seront prévenues individuellement par lettre et informées du nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Les préfetures, les mairies, ainsi que les occupants des logements appartenant à l'échantillon sont également avisés.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet <https://www.insee.fr/fr/information/6047687>.

Je vous prie d'agréer, Mon Commandant, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur régional



Bertrand KAUFFMANN

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est **reconnue d'intérêt général**, en application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa n°2023A075LO du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, valable pour l'année 2023 et l'année 2024 – Arrêté en date du 13 juillet 2023.

Cette enquête est **obligatoire**. En cas de défaut de réponse, les personnes enquêtées peuvent être l'objet de l'amende prévue à l'article 131-13 du code pénal.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Ces réponses, ainsi que les données obtenues par appariement avec des sources fiscales et sociales, seront conservées pendant 3 ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête.

L'Insee est seul destinataire des données d'identification (nom et coordonnées), ainsi que les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine. Elles seront conservées par le service producteur pendant 6 mois.

Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, de rectification, ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès de l'Insee ([contact-rgpd@insee.fr](mailto:contact-rgpd@insee.fr)) ou de son délégué à la protection des données ([le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr](mailto:le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr)). Les personnes enquêtées peuvent, si elles l'estiment nécessaire, adresser une réclamation à la Cnil ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).



# Annexe 1

Enquête Logement

## Liste des communes de la région Bourgogne-Franche-Comté

### Dépt 21 CÔTE D'OR

ALOXE CORTON	MONT SAINT JEAN
AUXONNE	NOIDAN
BEAUNE	PLOMBIERES LES DIJON
BRAUX	PRECY SOUS THIL
BRAZEY EN PLAINE	PRENOIS
DAIX	QUETIGNY
DIJON	SAINTE SYMPHORIEN SUR SAONE
ECHENON	SAINT THIBAULT
ECHIGEY	SAINT USAGE
FLAGEY LES AUXONNE	THOISY LA BERCHERE
VAL LARREY	THOREY SOUS CHARNY
LABERGEMENT LES AUXONNE	TROUHANS
LAPERRIERE SUR SAONE	VELARS SUR OUCHE
MARCILLY OGNY	VIC SOUS THIL
MARIGNY LE CAHOUEY	VILLARGOIX
MEUILLEY	VILLENEUVE SOUS CHARIGNY
MISSERY	

### Dépt 25 DOUBS

BESANCON	MONTLEBON
BONNAY	MORTEAU
BRECONCHAUX	PONTARLIER
CHAMPOUX	POUILLEY FRANCAIS
CHEMAUDIN ET VAUX	POULIGNEY LUSANS
CORCELLE MIESLOT	PUY
CORCONDRAZ	SAINTE SUZANNE
DANNEMARIE SUR CRETE	SECHIN
ECOUVOTTE	TORPES
GRANDFONTAINE	VALENTIGNEY
GROSBOIS	VELESMES ESSARTS
MARCHAUX CHAUDEFONTAINE	VENISE
MONCEY	VENNANS
MONTBELIARD	VIEILLEY

### Dépt 39 JURA

COURBOUZON	MESSIA SUR SORNE
MACORNAY	MONTMOROT

### Dépt 58 NIEVRE

AVREE	SAINTE HONORE LES BAINS
FLETY	SAINTE SEINE
LUZY	SEMELAY
MILLAY	SERMOISE SUR LOIRE
NEVERS	VANDENESSE



Dépt 70 HAUTE-SAONE

ADELANS ET LE VAL DE BITHAINE  
AMBLANS ET VELOTTE  
AUTOREILLE  
AYNANS  
BASSE VAIVRE  
BEAUMOTTE LES PIN  
BOUHANS LES LURE  
BUCEY LES GY  
CHENEVREY ET MOROGNE  
CHOYE  
CITERS  
CONTREGLISE  
CORRE  
COURCUIRE  
DAMBENOIT LES COLOMBE  
DEMANGEVELLE  
ESBOZ BREST  
GY  
HUGIER

JONVELLE  
LIEVANS  
MAGNIVRAY  
MAGNY LES JUSSEY  
MAGNY VERNOIS  
MAILLONCOURT SAINT PANCRAS  
MARNAY  
MOLLANS  
ORMOY  
PASSAVANT LA ROCHERE  
PIN  
POLAINCOURT ET CLAIREFONTAINE  
SAPONCOURT  
SELLES  
SENONCOURT  
VAUVILLERS  
VILLEFRANCON  
VOUHENANS  
VY LES LURE

Dépt 71 SAÔNE ET LOIRE

ANOST  
AUTUN  
AZE  
CUSSY EN MORVAN  
GENELARD  
IGE  
LAIZE  
MACON

PALINGES  
PERRECY LES FORGES  
ROCHÉ VINEUSE  
SAINT GENGOUX DE SCISSE  
SAINT LEGER LES PARAY  
SAINT MAURICE DE SATONNAY  
SAINT VINCENT BRAGNY  
SOMMANT

Dépt 89 YONNE

ASNIERES SOUS BOIS  
AUXERRE  
BEON  
BROSSES  
CHAPELLE SUR OREUSE  
CHATEL CENSOIR  
CHENY  
COLLEMIERS  
CUY  
ETIGNY  
FOISSY LES VEZELAY  
FONTENAY PRES VEZELAY  
GIVRY  
GRON

ISLAND  
LAROCHE SAINT CYDROINE  
MAILLY LA VILLE  
MONTILLOT  
MONT SAINT SULPICE  
NAILLY  
ORMOY  
PIERRE PERTHUIS  
PONT SUR YONNE  
SAINT CLEMENT  
THAROISEAU  
VAULT DE LUGNY  
VILLEBOUGIS  
VOISINES

Dépt 90 TERRITOIRE DE BELFORT

ARGIESANS  
AUXELLES BAS  
BAVILLIERS  
ESSERT

GIROMAGNY  
LACHAPELLE SOUS CHAUX  
LEPUIX  
VESEMONT



## Annexe 2

Enquête Logement

### Liste des enquêteurs de la région Bourgogne-Franche-Comté

#### Établissement de Besançon

BALLAND Dominique  
BORÉ Nathalie  
BOUCHOT Laurence  
CABUT Anne-Claire  
COLIN Martine  
DORNIER Martine  
FERRARI Nathalie  
GILLET Séverine  
HARLET Valérie  
LORIDAT Michelle  
MAGNIN Florence  
MASSON Séverine  
PARDONNET Liliane  
PERRODIN Myriam  
ROUSSELET Marianne  
TOURNIER Christelle

#### Établissement de Dijon

BENOIT Isabelle  
BERTRIX Jean-Marc  
BUZZI Nathalie  
CERFONTAINE Florence  
COULAUD Catherine  
DESSAGNE Isabelle  
FORT Pascale  
FOURNIER Alexandrine  
GAUCHE Florence  
KSYK Isabelle  
LÉPINE Jocelyne  
LIÉBAUT Patricia  
MORIN-ROUX Céline  
THIBAUT Aurélie  
VALLET Patricia  
VANLEYNSEELE Julien  
VIGIER Anaïs  
VISENTIN Fatima



